

1. Performances financières de l'entreprise

1.1 Chiffres clés

- En 2023 le chiffre d'affaires a baissé de -5 % pour s'établir à € 5252 millions (-6 % à taux de change constants (TCC)).
- Les **ventes nettes** ont baissé de -5 % pour s'établir à € 4867 millions (-6 % TCC). Les ventes nettes avant les « instruments de couverture désignés reclassés en ventes nettes » – reflétant les activités de couverture transactionnelles réalisées d'UCB - ont baissé de -9 % (-6 % TCC). Cela résulte de la croissance continue du portefeuille de produits d'UCB, à savoir BRIVIACT®, NAYZILAM® et FINTEPLA®, qui ont enregistré une croissance à deux chiffres. CIMZIA® est le médicament le plus important du portefeuille, affichant une performance stable et une augmentation à taux constants. **EVENITY**® ainsi BIMZELX®, récemment lancé, ont plus que doublé leurs ventes nettes. Cette performance a été surcompensée par les effets connus de la perte d'exclusivité pour VIMPAT® aux États-Unis et en Europe, et E KEPPRA® au Japon.
- Les produits et charges des redevances atteignent € 77 millions, et les autres produits s'élèvent à € 308 millions.
- L'EBITDA **ajusté** a augmenté € 1349 millions (7 %; -1 % TCC), malgré la baisse du chiffre d'affaires due à l'érosion provoquée par les aénériques l'augmentation des charges d'exploitation (liées aux investissements réalisés par UCB pour sa croissance future, notamment le lancement de produits), compensées par la hausse d'autres produits d'exploitation. Le ratio de l'EBITDA ajusté pour 2023 (en % du chiffre d'affaires) a atteint 25,7 % contre 22,8 % en 2022.
- Le résultat est passé de € 343 millions à € 418 millions, soit une baisse de -18 % (-34 % TCC).
- Le résultat de base par action s'élève à
 € 4,20 (€ 4,37 en 2022) sur une moyenne de
 € 190 millions d'actions en circulation.

Rée	el^1	Variatio	n
2023	2022	Taux réels	CER ²
5 252	5 517	-5 %	-6 %
4 867	5 140	-5 %	-6 %
77	85	-9 %	-7 %
308	292	5 %	6 %
4 033	4 239	-5 %	-6 %
3 545	3 843	-8 %	-9 %
-1 594	-1 489	7 %	10 %
-1 630	-1 670	-2 %	-1 %
-230	-225	2 %	3 %
566	216	> 100 %	> 100 %
657	675	-3 %	-15 %
-53	-90	-41 %	-38 %
604	585	3 %	-13 %
	2023 5 252 4 867 77 308 4 033 3 545 -1 594 -1 630 -230 566 657	5 252 5 517 4 867 5 140 77 85 308 292 4 033 4 239 3 545 3 843 -1 594 -1 489 -1 630 -1 670 -230 -225 566 216 657 675 -53 -90	2023 2022 Taux réels 5 252 5 517 -5 % 4 867 5 140 -5 % 77 85 -9 % 308 292 5 % 4 033 4 239 -5 % 3 545 3 843 -8 % -1 594 -1 489 7 % -1 630 -1 670 -2 % -230 -225 2 % 566 216 > 100 % 657 675 -3 %

Charges financières nettes (-)	-163	-74	> 100 %	> 100 %
Résultat avant impôts	441	511	-14 %	-27 %
Charges d'impôt sur le résultat	-98	-91	8 %	21 %
Résultat provenant des activités poursuivies	343	420	-18 %	-35 %
Résultat / perte (-) des activités abandonnées	0	-2	-100 %	-100 %
Résultat	343	418	-18 %	-34 %
Attribuable aux actionnaires d'UCB	343	418	-18 %	-34 %
EBITDA ajusté	1 349	1 260	7 %	-1 %
Dépenses d'investissement (immobilisations incorporelles				
incluses)	316	371	-15 %	
Dette nette (-)	-2 177	-2 000	9 %	
Flux de trésorerie issus des activités opérationnelles				
poursuivies	761	1 119	-32 %	
Nombre moyen pondéré d'actions – non diluées (millions)	190	190	0 %	
Bénéfice par action (€ par nombre moyen pondéré	1,81	2,20	-18 %	-34 %
d'actions – non diluées)	_,0_	_,_0	20 70	21 70
Bénéfice de base par action (€ par nombre moyen pondéré d'actions – non diluées)	4,20	4,37	-4 %	-18 %

¹·En raison des arrondis, il est possible que certaines données financières figurant dans les tableaux de ce rapport ne semblent pas concorder.

Les présentes performances financières de l'entreprise sont basées sur les états financiers consolidés du Groupe UCB préparés conformément aux normes IFRS. Les états financiers statutaires séparés d'UCBSA, préparés conformément aux normes comptables belges, de même que le rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale des Actionnaires et le rapport des auditeurs, seront déposés auprès de la Banque nationale de Belgique dans les délais légaux et seront disponibles sur demande ou sur notre site Internet.

Changement de périmètre: À la suite du désinvestissement précédent des activités non-Biopharma, UCB comptabilise les résultats de ces activités au titre des bénéfices liés aux activités abandonnées.

La marge brute ajustée correspond à la marge brute sans l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux ventes.

Restructuration, dépréciation et autres produits / charges (-) : les transactions et les décisions de nature exceptionnelle qui influencent les résultats d'UCB sont mentionnées séparément

(éléments « Restructuration, dépréciation et autres produits / charges »).

Outre l'EBIT (résultats avant intérêts et impôts ou résultat opérationnel), une ligne « **EBIT ajusté** » (résultat opérationnel sous-jacent) représentant la rentabilité continue des activités biopharmaceutiques de la société a été insérée. L'EBIT ajusté équivaut à la ligne « résultat opérationnel avant dépréciation, restructuration et autres produits et charges » figurant dans les états financiers consolidés.

L'**EBITDA ajusté** (Résultat net avant intérêts, impôts, dépréciation et frais d'amortissement) est le résultat opérationnel ajusté en matière de charges de dépréciation, de frais de restructuration, et d'autres résultats et frais exceptionnels.

Le **résultat de base par action** est le résultat principal, ou le résultat attribuable aux actionnaires d'UCB, ajusté en raison de l'impact après impôts des restructurations, dépréciations et autres produits/charges, des charges financières exceptionnelles, de la contribution après impôts des activités abandonnées et de l'amortissement des immobilisations après impôts lié aux ventes, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions non diluées.

Rapport financier annuel d'UCB 2023

^{2.}TCC: taux de change constants hors couvertures

1.2 Événements marquants de l'exercice

Perspective macroéconomique

UCB opère dans des environnements macroéconomiques et politiques mondiaux ou régionaux, et subit l'impact de ces derniers, notamment la guerre contre l'Ukraine, ainsi que les implications potentielles des grandes réformes des soins de santé.

Au cours de l'année 2023, les taux d'intérêt ont augmenté rapidement et l'inflation s'est accentuée. UCB, comme beaucoup d'autres entreprises, subit les effets de la hausse de l'inflation et des taux d'intérêt qui touchent de nombreux aspects des activités d'UCB, y compris l'augmentation des coûts tels que les matières premières et les salaires. Néanmoins, une approche rigoureuse en matière de coûts a permis à UCB d'en atténuer les effets en 2023.

Guerre contre l'Ukraine

UCB poursuit son objectif de créer de la valeur pour les patients, aujourd'hui et demain, et réaffirme plus que jamais sa volonté de contribuer à un monde plus inclusif et durable. C'est pourquoi UCB s'emploie à limiter l'impact de cette querre sur ses employés, ses patients et leurs communautés respectives. Veuillez prendre connaissance de la déclaration d'UCB concernant sa position auestion: www.ucb.com/UCBs-response-to-the-conflict-in-Ukraine. L'impact actuel sur la performance financière, la situation financière et les flux de trésorerie est abordé dans la Note 2.1 des états financiers consolidés.

Conflits au Moyen-Orient

Le conflit israélo-palestinien est profondément préoccupant. Nos pensées vont à toutes les personnes qui ont perdu leurs proches, ont été blessées ou ont été affectées par cette vague de violence à travers la région.

Initiatives et accords importants

En **janvier 2023**, UCB a vendu un portefeuille de marques établies comprenant cinq médicaments sur ordonnance commercialisés en Europe. Ce portefeuille est composé de produits pharmaceutiques appartenant à diverses catégories thérapeutiques non principales. Le produit de cette vente s'est élevé à € 145 millions.

En février 2023 la solution orale FINTEPLA® (fenfluramine), en plus de son indication dans le traitement du syndrome de Dravet, a été approuvée par l'Union européenne (UE) pour le traitement des crises d'épilepsie associées au syndrome de Lennox-Gastaut (SLG), en tant que thérapie complémentaire d'autres médicaments anti-épileptiques pour les patients âgés de deux ans et plus. Cette approbation, accompagnée du maintien de la désignation de FINTEPLA® en tant que médicament orphelin, a déclenché le paiement aux porteurs du « certificat de valeur conditionnelle » (CVC; \$ 2,00 par action Zogenix, Inc. (brut)) qui a été convenu lors de l'acquisition de Zogenix, Inc.

Fin 2023, UCB a finalisé son accord de copromotion aux États-Unis avec Ferring Pharmaceuticals concernant CIMZIA® pour l'indication de la maladie de Crohn, un partenariat qui a débuté en 2020¹. UCB continue de promouvoir CIMZIA® dans la maladie de Crohn par une stratégie de sensibilisation omnicanale et en ciblant les cabinets médicaux.

 $^{^{\}rm 1}$ CIMZIA® n'est pas approuvé pour le traitement de la maladie de Crohn dans l'UE.

AUTORISATIONS RÉGLEMENTAIRES ET ÉVOLUTION DU PIPELINE

La mise à jour du calendrier des programmes de développement clinique d'UCB, qui reflète également le processus des autorisations réglementaires et l'évolution du pipeline du 1^{er} janvier 2023 à la date de publication du présent rapport, est disponible ci-après.



Autorisations réglementaires

En février 2023, UCB a annoncé avoir obtenu l'autorisation de mise sur le marché européen pour FINTEPLA® (fenfluramine) dans le traitement du syndrome de Lennox-Gastaut (SLG). En outre, la Commission européenne a également adopté la recommandation du Comité des médicaments orphelins (COMP) de l'Agence européenne des médicaments (EMA) de maintenir la désignation orpheline de FINTEPLA®.

En juin 2023 et dans le cadre d'une procédure d'examen prioritaire, la Food and Drug Administration (FDA) des États-Unis a accordé une autorisation de mise sur le marché à RYSTIGGO® (*rozanolixizumabnoli*) pour le traitement des patients adultes atteints

de myasthénie grave généralisée (MGg). Le *rozanolixizumab-noli* en injection pour perfusion souscutanée est un anticorps monoclonal IgG4 humanisé ciblant le récepteur Fc néonatal (FcRn) dans le traitement des adultes atteints de myasthénie grave généralisée (MGg), qui sont positifs aux anticorps dirigés contre le récepteur de l'acétylcholine (AChR) ou aux anticorps dirigés contre une tyrosine kinase spécifique du muscle (MuSK)².

En juin 2023, la Commission européenne a accordé une autorisation de mise sur le marché à BIMZELX® (*bimekizumab*) pour le traitement des patients adultes atteints de rhumatisme psoriasique (PsA) actif, des patients adultes atteints de spondylarthrite axiale (axSpA) active et pour le traitement des adultes

Releases/article/UCB-announces-US-FDA-approval-of-RYSTIGGOR-rozanolixizumab-noli-for-the-treatment-of-adultswith-generalized-myasthenia-gravis. Lien consulté en : Février 2024.

Rapport financier annuel d'UCB 2023

² UCB annonce l'approbation par la FDA américaine de RYSTIGGO® (rozanolixizumab-noli) pour le traitement des adultes atteints de myasthénie grave généralisée. Disponible sur : https://www.ucb.com/stories-media/Press-

atteints de spondylarthrite axiale non radiographique (nr-axSpA) active.³ Cette décision fait suite aux avis positifs du Comité des médicaments à usage humain (CHMP) pour le *bimekizumab* dans ces indications à partir d'avril 2023.

Toujours en juin 2023, une demande d' autorisation de FINTEPLA® pour le traitement des patients atteints du syndrome de Lennox-Gastaut (LGS) a été déposée à l'Agence des produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux (PMDA) au Japon, après que la désignation de médicament orphelin a été accordée en mai 2023.

En juin 2023 également, E KEPPRA® (*levetiracetam*) a été approuvé au Japon pour le traitement des crises d'épilepsie partielles chez les jeunes patients (de 1 mois à moins de 4 ans).

En juillet 2023, l'Agence européenne des médicaments (EMA) a accepté d'examiner la demande d'autorisation de mise sur le marché du bimekizumab pour le traitement des adultes atteints d'hidradénite suppurée (HS) modérée à sévère, une affection cutanée chronique, récurrente et invalidante dont les besoins médicaux non satisfaits demeurent importants.

En juillet 2023, UCB a soumis la demande d'autorisation de mise sur le marché pour le médicament contre l'épilepsie BRIVIACT® (*brivaracetam*) à la PMDA au Japon. Cette demande concerne le traitement des crises d'épilepsie partielles (CP) avec ou sans généralisation secondaire chez les patients adultes (≥ 16 ans) en monothérapie et en traitement adjuvant.

En septembre 2023, UCB a annoncé l'autorisation de RYSTIGGO[®] (*rozanolixizumab*) et de ZILBRYSQ[®]

(zilucoplan) pour le traitement des patients adultes atteints de myasthénie grave généralisée (MGg) au Japon, où RYSTIGGO® est indiqué pour les patients présentant une réponse insuffisante aux corticostéroïdes ou aux immunosuppresseurs non corticostéroïdes et ZILBRYSQ® est indiqué pour les patients présentant une réponse insuffisante aux stéroïdes ou à d'autres immunosuppresseurs. En février 2023, la PMDA au Japon a accepté d'examiner la demande d'autorisation du rozanolixizumab dans le cadre d'une procédure d'examen prioritaire.

En octobre 2023, UCB a annoncé l'approbation par la FDA américaine de ZILBRYSQ® (*zilucoplan*) pour le traitement des adultes atteints de myasthénie grave généralisée (MGg) qui sont positifs aux anticorps dirigés contre le récepteur de l'acétylcholine (anti-AChRAb+). ZILBRYSQ® est le premier inhibiteur ciblé du complément C5, administré par voie sous-cutanée en une seule prise quotidienne, pour le traitement de la MGg. Il s'agit de la seule thérapie ciblant la MGg, à administration quotidienne unique et auto-administrée.

En octobre 2023, la FDA américaine a approuvé BIMZELX® (*bimekizumab-bkzx*), le premier et unique inhibiteur de l'IL-17A et de l'IL-17F, pour le traitement des adultes atteints de psoriasis en plaques modéré à sévère qui sont candidats à une thérapie systémique ou à une photothérapie.

En novembre 2023, UCB a déposé auprès de la PMDA au Japon une demande d'autorisation du *bimekizumab* pour le traitement de l'hidradénite suppurée (HS), une affection cutanée chronique, douloureuse et débilitante.

<u>Psoriatic-Arthritis-and-Axial-Spondyloarthritis</u>. Lien consulté en : Février 2024.

6

Rapport financier annuel d'UCB 2023

En décembre 2023, ZILBRYSQ® (*zilucoplan*) a été approuvé dans l'Union européenne pour le traitement des adultes atteints de MGg qui sont anti-AChRAb+. En septembre 2023, UCB a reçu l'avis positif du CHMP pour le *zilucoplan* dans le traitement des adultes atteints de MGg en Europe.

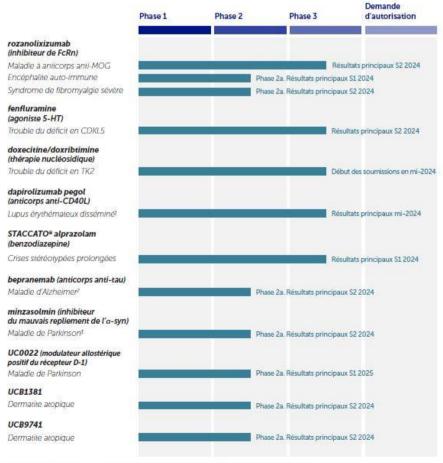
En décembre 2023, BIMZELX® a été approuvé au Japon pour le traitement des patients adultes atteints de rhumatisme psoriasique (PsA) actif, des patients adultes atteints de spondylarthrite ankylosante (SA) active et des patients adultes atteints de spondylarthrite axiale non radiographique (nr-axSpA) active. En janvier 2023, la PMDA au Japon avait accepté d'examiner la demande d'autorisation de BIMZELX® dans ces indications.

Début janvier 2024, RYSTIGGO® (*rozanolixizumab*) a été approuvé dans l'Union européenne dans le traitement des adultes atteints de myasthénie grave généralisée (MGg), qui sont positifs aux anticorps dirigés contre le récepteur de l'acétylcholine (AChR) ou aux anticorps dirigés contre une tyrosine kinase

spécifique du muscle (MuSK). En novembre 2023, UCB a reçu l'avis positif du CHMP pour le *rozanolixizumab* dans le traitement des adultes atteints de myasthénie grave généralisée en Europe.

En février 2024, UCB a annoncé que la FDA américaine avait accepté les demandes d'extension d'autorisation de mise sur le marché de produit biologique (supplemental **Biologics** License Applications, sBLA) visant à étendre l'autorisation de BIMZELX® (bimekizumab-bkzx) à trois nouvelles indications dans le domaine de la spondylarthrite : le rhumatisme psoriasique (PsA), la spondylarthrite non radiographique (nr-axSpA) spondylarthrite ankylosante (SA). Le quatrième sBLA pour l'hidradénite suppurée (HS) a également été soumis à la FDA. UCB anticipe une décision de la FDA ainsi que des approbations potentielles pour toutes les indications d'ici la fin de 2024.

Évolution du pipeline



1 En partenariat avec Biogen ; 2 En partenariat avec Roche/Genentech ; 3 En partenariat avec Novartis

En mars 2023, UCB a publié les résultats de deux études de phase 3, BE HEARD I et BE HEARD II, destinées à évaluer l'efficacité et la sécurité du bimekizumab chez les adultes atteints d'hidradénite suppurée (HS)4 modérée à sévère. L'HS est une maladie cutanée inflammatoire chronique, récidivante, douloureuse et invalidante. Les personnes atteintes d'HS souffrent d'éruptions cutanées et de douleurs sévères, ce qui peut avoir un impact majeur sur leur qualité de vie. Les deux études de phase 3 ont satisfait au critère d'évaluation principal et aux critères d'évaluation secondaires clés avec une statistique significative et une pertinence clinique constante. Les résultats positifs de ces deux études servent de base aux demandes d'autorisation réglementaire mondiales pour le bimekizumab dans le traitement de l'hidradénite suppurée, qui ont débuté au troisième trimestre 20235.

En novembre 2023, les premiers patients ont été inclus dans une étude de phase 2a portant sur **UCB0022**. UCB0022 est conçu pour augmenter l'activité de la dopamine endogène là où et quand cela est nécessaire.

UCB0022 est une petite molécule disponible par voie orale, pénétrant dans le cerveau et agissant comme un modulateur allostérique positif du récepteur de la dopamine-1. UCB0022, en tant que traitement symptomatique, pourrait significativement améliorer la qualité de vie des personnes souffrant des symptômes de la maladie de Parkinson, malgré un traitement adéquat, sans provoquer d'effets secondaires gênants liés à une surstimulation des récepteurs de la dopamine. Les premiers résultats sont attendus au premier semestre 2025.

Au cours de l'année 2023, UCB9741 et UCB1381 ont connu un succès dans leur développement et ont

atteint la phase 2a; les premiers résultats étant attendus pour le 2e semestre 2024. La dermatite atopique (AtD) est une maladie inflammatoire fréquente de la peau dont la prévalence est plus élevée chez les enfants. Bien que les normes de soins aient évolué, des besoins non satisfaits persistent chez les patients atteints de dermatite atopique modérée à sévère. On pense que de multiples voies sont à l'origine de la pathobiologie de la dermatite atopique, c'est pourquoi UCB développe deux anticorps ciblant des voies distinctes.

Les autres programmes cliniques de développement suivent leurs cours.

1.3 Ventes nettes par produit

Le **total des ventes nettes** en 2023 s'élève à € 4867 millions, soit -5 % de moins que l'année précédente ou -6 % à taux de change constants (TCC). Les ventes nettes avant les « instruments de couverture désignés reclassés en ventes nettes » affichent une baisse de -9 % (-6 %TCC). Les instruments de couverture désignés reflètent les activités de couverture transactionnelles réalisées d'UCB.

Cette performance de ventes nettes en 2023 résulte de la croissance continue du portefeuille de produits d'UCB, à savoir BRIVIACT®, NAYZILAM®, FINTEPLA®, qui ont enregistré une croissance à deux chiffres. CIMZIA® est le médicament le plus important du portefeuille, affichant une performance stable et une augmentation à taux constants. EVENITY® ainsi que BIMZELX®, récemment lancé, ont plus que doublé leurs ventes nettes. Cette performance a été surcompensée par les effets connus de la perte d'exclusivité pour VIMPAT® aux États-Unis et en Europe, et pour E KEPPRA® au Japon.

Rapport financier annuel d'UCB 2023

⁴ Le bimekizumab n'a pas été approuvé pour le traitement de l'hidradénite suppurée par aucune autorité réglementaire dans le monde.

⁵ UCB annonce le dépôt d'une demande d'autorisation de mise sur le marché dans l'UE pour le bimekizumab dans le traitement

de l'hidradénite suppurée modérée à sévère. Disponible sur : https://www.ucb.com/stories-media/Press-Releases/article/UCB-Announces-EU-Regulatory-Filing-for-Bimekizumab-for-the-Treatment-of-Moderate-to-Severe-Hidradenitis-Suppurativa. Lien consulté en : Février 2024.

	Réel		Variation		
€ millions	2023	2022	Taux réels	TCC	
Produits clés	4 240	4 677	-9 %	-6 %	
Immunologie	2 295	2 145	7 %	10 %	
CIMZIA®	2 087	2 085	0 %	3 %	
BIMZELX®	148	35	> 100 %	> 100 %	
EVENITY®	60	25	> 100 %	> 100 %	
Neurologie	1 945	2 532	-23 %	-20 %	
KEPPRA® (y compris KEPPRA® XR					
/ E KEPPRA®)	636	729	-13 %	-8 %	
BRIVIACT®	576	485	19 %	21 %	
VIMPAT®	394	1 124	-65 %	-63 %	
FINTEPLA®	226	116	94 %	99 %	
NAYZILAM®	94	78	21 %	24 %	
RYSTIGGO®	19	0	N/A	N/A	
Marques établies	577	630	-8 %	-5 %	
NEUPRO®	280	305	-8 %	-7 %	
ZYRTEC®	87	85	2 %	10 %	
XYZAL®	57	57	0 %	3 %	
Autres produits	153	183	-16 %	-12 %	
Ventes nettes avant couverture	4 817	5 307	-9 %	-6 %	
Instruments de couverture désignés reclassés	50	-167	N/A		
Total des ventes nettes	4 867	5 140	-5 %	-6 %	

Produits clés

CIMZIA® (*certolizumab pegol*), a été disponible pour plus de 180 000 personnes (+8 %) atteintes de maladies inflammatoires médiées par le TNF et a vu ses ventes nettes augmenter de € 2 087 millions (+0 %; +3 % TCC). Aux États-Unis, CIMZIA® affiche une croissance plus forte que le marché des anti-TNF – en raison de la différenciation. En Europe et sur les marchés internationaux, CIMZIA® poursuit sa croissance. La croissance en volume de CIMZIA® aux États-Unis reste robuste, affichant une augmentation de 5 %. Au Japon également, la croissance en volume a été positive (+23 %) mais surcompensée par la baisse régulière et obligatoire des prix.

KEPPRA® (*levetiracetam*), a été disponible pour plus de 1.7 millions de personnes atteintes d'épilepsie et a vu ses ventes nettes baisser à € 636 millions (-13 %; -8 % TCC). Cela découle de l'érosion provoquée par les génériques de E KEPPRA® au Japon. Aux États-Unis et en Europe, la performance reflète également la concurrence des génériques.

Dans ces régions, la perte d'exclusivité a eu lieu il y a plus de 10 ans. Les médicaments contre l'épilepsie produits par UCB touchent aujourd'hui la vie d'environ 40 % des patients épileptiques aux États-Unis et en Europe et de près de 30 % des patients au Japon.

BRIVIACT® (*brivaracetam*) a été utilisé par plus de 190 000 personnes (+23 %) atteintes d'épilepsie, et a vu ses ventes nettes augmenter à € 576 millions, soit une hausse de 19 % (+21 % TCC). Cette augmentation découle d'une croissance continue à deux chiffres dans toutes les régions où BRIVIACT® est à la disposition des patients. BRIVIACT® est actuellement en cours d'examen réglementaire au Japon. BRIVIACT® offre un autre mode d'action que VIMPAT® et se différencie de KEPPRA®.

VIMPAT® (*lacosamide*) a été disponible pour plus de 500 000 personnes (-27 %) atteintes d'épilepsie, et subit la concurrence des génériques depuis 2022 aux États-Unis (mars) et en Europe (septembre) du fait de la perte d'exclusivité dans ces deux régions. Au Japon, les ventes nettes affichent une croissance

continue. Globalement, les ventes nettes ont baissé à € 394 millions (-65 % ; -63 % TCC).

FINTEPLA® (*fenfluramine*), a été disponible pour plus de 3 000 patients et leurs familles souffrant de crises d'épilepsie associées à des syndromes épileptiques rares (syndrome de Dravet and syndrome de Lennox-Gastaut) à la fin de 2023. Les ventes nettes ont atteint € 226 millions (94 %, 99 % TCC). FINTEPLA® a été ajouté au portefeuille d'UCB en mars 2022.

BIMZELX® (*bimekizumab*) est disponible pour les personnes atteintes de psoriasis dans plus de 40 pays, y compris aux États-Unis depuis la mi-novembre 2023. De plus, il est disponible pour les personnes atteintes de rhumatisme psoriasique (PsA) actif, de spondylarthrite ankylosante (SA) active et de spondylarthrite axiale non radiographique (nr-axSpA) active en Europe depuis mai 2023 et au Japon depuis décembre 2023. Plus de 18 000 patients ont eu accès au produit d'ici la fin de 2023. Les ventes nettes ont atteint € 148 millions contre € 35 millions en 2022.

NAYZILAM[®] (*midazolam*) Nasal Spray^{CIV}, le traitement nasal de secours pour les crises d'épilepsie groupées, a été disponible pour plus de 70 000 patients aux États-Unis et avec des ventes nettes de € 94 millions contre € 78 millions, soit une augmentation de 21 % (+24 % TCC).

Depuis son lancement au niveau mondial, **EVENITY**® (*romosozumab*) a été utilisé dans le monde par plus de 600 000 (2022 : 400 000) femmes atteintes d'ostéoporose post-ménopausique sévère à haut risque de fracture. Les ventes nettes en Europe ont atteint € 60 millions (contre € 25 millions en 2022). Amgen, Astellas et UCB ont démarré avec succès le programme mondial de lancement d'EVENITY® depuis 2019, et les ventes nettes hors Europe sont annoncées par nos partenaires. La contribution au résultat mondial d'EVENITY® est comptabilisée sous la rubrique « Autres produits d'exploitation ».

RYSTIGGO[®] (rozanolixizumab), une nouvelle option thérapeutique pour les personnes atteintes de

myasthénie grave généralisée (MGg), a été lancé aux États-Unis en juillet 2023. En 2023, les ventes nettes se sont établies à \in 19 millions. Fin 2023, RYSTIGGO® a été lancé au Japon et les lancements dans toute l'Europe débuteront au premier trimestre 2024.

Marques établies

La performance des ventes nettes des marques établies a été légèrement négative (-8 %) pour atteindre € 577 millions (-5 % TCC), ce qui reflète la maturité du portefeuille et la vente de marques établies en Europe début 2023. En ajustant les résultats pour tenir compte de cette vente, la performance du portefeuille de marques établies a enregistré une baisse de -3 %.

NEUPRO[®] (*rotigotine*), le patch pour le traitement de la maladie de Parkinson et le syndrome des jambes sans repos, utilisé par plus de 370 000 personnes, affiche des ventes nettes stables de € 280 millions (-8 %; -7 % TCC), au sein d'un environnement commercial compétitif, également dominé par les génériques.

Une autre partie importante du portefeuille de marques établies comprend les produits d'UCB contre les allergies **ZYRTEC**[®] (*cetirizine*, y compris ZYRTEC[®]-D / CIRRUS[®]) et **XYZAL**[®] (*levocetirizine*).

de désignés Les instruments couverture reclassés en ventes nettes ont € 50 millions, contre € -167 millions en 2022. Dans le cadre de sa stratégie de couverture de change, UCB a couvert les flux de trésorerie en devises étrangères prévus pour 2023 au cours de l'année 2022. Le résultat de la couverture résulte principalement de l'appréciation du dollar américain (par rapport au yen japonais, à la livre sterling et au franc suisse) et a été classé en tant que Ventes nettes.

	Produit	€ millions	% au total
Immunologie	CIMZIA®	2 087	43 %
	BIMZELX®	148	3 %
	EVENITY [®]	60	1 %
Neurologie	KEPPRA®	636	13 %
	BRIVIACT®	576	12 %
	VIMPAT®	394	8 %
	FINTEPLA®	226	5 %
	NAYZILAM®	94	2 %
	RYSTIGGO®	19	0 %
Marques établies		577	12 %
Ventes nettes avant couverture		4 817	

1.4 Ventes nettes par zone géographique

	Réel	Réel Variation – Taux réels		Variation – TCC		
€ millions	2023	2022	€ millions	%	€ millions	%
Ventes nettes aux États-Unis	2 454	2 902	-448	-15 %	-378	-13 %
CIMZIA®	1 364	1 381	-17	-1 %	22	2 %
BRIVIACT®	445	380	64	17 %	77	20 %
FINTEPLA®	201	107	94	88 %	100	93 %
KEPPRA®	132	156	-24	-16 %	-21	-13 %
VIMPAT®	96	706	-611	-86 %	-608	-86 %
NAYZILAM®	94	78	16	21 %	19	24 %
RYSTIGGO®	19	0	19	N/A	20	N/A
BIMZELX®	9	0	9	N/A	9	N/A
Marques établies	94	94	2	2 %	4	5 %
Ventes nettes en Europe	1 397	1 414	-17	-1 %	-15	-1 %
CIMZIA®	428	416	12	3 %	13	3 %
KEPPRA®	205	206	-1	-1 %	-1	0 %
VIMPAT®	140	272	-132	-48 %	-131	-48 %
BRIVIACT®	110	88	22	25 %	22	25 %
BIMZELX®	112	29	83	> 100 %	83	> 100 %
EVENITY®	60	25	36	> 100 %	36	> 100 %
FINTEPLA®	21	8	13	> 100 %	13	> 100 %
Marques établies	321	370	-49	-13 %	-49	-13 %
Ventes nettes au Japon	269	324	-55	-17 %	-28	-9 %
E KEPPRA®	97	149	-52	-35 %	-43	-28 %
VIMPAT®	83	68	15	22 %	23	34 %
CIMZIA®	39	51	-12	-24 %	-8	-17 %
BIMZELX®	16	4	11	> 100 %	13	> 100 %
FINTEPLA®	1	1	0	54 %	0	70 %
Marques établies	33	51	-18	-35 %	-13	-26 %
Ventes nettes dans les marchés	697	667	30	5 %	90	14 %
CIMZIA®	257	237	20	8 %	37	16 %

KEPPRA®	202	217	-15	-7 %	7	3 %
VIMPAT®	75	77	-2	-3 %	3	4 %
BRIVIACT [®]	21	17	4	22 %	5	27 %
BIMZELX [®]	12	2	9	> 100 %	10	> 100 %
FINTEPLA®	3	1	2	> 100 %	2	> 100 %
Marques établies	127	115	12	11 %	26	23 %
Ventes nettes avant couverture	4 817	5 307	-490	-9 %	-331	-6 %
Instruments de couverture désignés reclassés en ventes nettes	50	-167	217	> -100 %		
Total des ventes nettes	4 867	5 140	-273	-5 %	-331	-6 %

Les ventes nettes aux États-Unis ont atteint € 2 454 millions (-15 %; -13 % TCC). Ceci reflète la baisse attendue des ventes nettes de VIMPAT® due à la concurrence des génériques depuis fin mars 2022. Les ventes nettes de CIMZIA® sont restées stables grâce à la croissance en volume de 5 %, surpassant ainsi les performances du marché des anti-TNF. La franchise dans le domaine de l'épilepsie, protégée par un brevet, BRIVIACT®, FINTEPLA® et NAYZILAM®, a enregistré une croissance à deux chiffres. RYSTIGGO® a été lancé en juillet 2023 et a enregistré € 19 millions de ventes nettes. BIMZELX® a été lancé aux États-Unis à la mi-novembre et a déjà enregistré des ventes nettes de € 9 millions.

Les **ventes nettes en Europe** ont atteint € 1397 millions (-1 % ; -1 % TCC) – grâce à une solide croissance de BRIVIACT®, EVENITY®, BIMZELX® et FINTEPLA® qui compensent l'effet de la concurrence des génériques sur les ventes de VIMPAT® depuis septembre 2022 ainsi que l'érosion continue des ventes de KEPPRA® provoquée par les génériques. Le portefeuille de marques établies reflète le début de l'érosion des ventes de NEUPRO® provoquée par les génériques en Europe avec des ventes nettes de € 145 millions (-11 %) ainsi que la vente de marques établies en janvier 2023 ; en ajustant les ventes nettes pour tenir compte de cette vente, la baisse est de 1%.

Les **ventes nettes au Japon** ont atteint € 269 millions, contre € 324 millions en 2022 (-17 %; -9 % TCC). Cette baisse reflète les réductions de prix régulières et obligatoires et l'érosion provoquée par les génériques depuis début janvier

2022 sur les ventes de E KEPPRA® après la perte de l'exclusivité. VIMPAT® continue d'afficher une croissance à deux chiffres, la concurrence des génériques n'étant prévue que pour la fin de l'année 2025. Pour CIMZIA®, la croissance en volume a été positive mais surcompensée par la baisse régulière et obligatoire des prix. BIMZELX® affiche une croissance considérable et FINTEPLA® a été lancé au 2e semestre 2022 avec le partenaire Nippon Shinyaku qui gère les ventes sur le marché.

Les ventes nettes dans les marchés

internationaux s'élèvent à € 697 millions, reflétant une croissance à laquelle CIMZIA®, BRIVIACT® et BIMZELX® ont contribué (+5 % ; +14 % TCC). Les ventes nettes en Chine, le plus grand marché de cette région, s'élèvent à € 143 millions (-10 % ; -3 % TCC).

Les instruments de couverture désignés reclassés en ventes nettes étaient de € 50 millions (€ -167 millions en 2022) et reflètent

les activités de couverture transactionnelles réalisées par UCB. Ces activités sont principalement liées au dollar américain, au yen japonais, à la livre sterling et au franc suisse.

	€ millions	% au total
Japon	269	6 %
Marchés internationaux	697	14 %
Europe	1 397	29 %
États-Unis	2 454	51 %
Ventes nettes avant		
couverture	4 817	

1.5 Produits et charges des redevances

	Réel	Variation		
€ millions	2023	2022	Taux réels	TCC
Propriété intellectuelle en biotechnologie	55	56	-2 %	0 %
Autres	23	29	-21 %	-18 %
Produits et charges des redevances	77	85	-9 %	-7 %

En 2023, les **produits et charges des redevances** ont atteint € 77 millions, contre € 85 millions.

Les produits de la **propriété intellectuelle en biotechnologie** résultent des redevances sur les produits commercialisés utilisant la propriété intellectuelle des anticorps d'UCB.

D'autres redevances incluent les produits contre l'allergie et les redevances de franchise payées par Pfizer pour le traitement de la vessie hyperactive **TOVIAZ®** (*fesotérodine*), et reflètent la concurrence des génériques en cours.

1.6 Autres produits

€ millions	Reel		Variation	
	2023	2022	Taux réels	TCC
Ventes des contrats à façon	119	103	16 %	16 %
Autres	189	189	0 %	1 %
Autres produits	308	292	5 %	6 %

Les **autres produits** ont augmenté à € 308 millions, soit une hausse de +5 %.

Les **ventes des contrats à façon** ont augmenté de € 103 millions à € 119 millions, la vente d'un portefeuille de produits ayant entraîné une augmentation de l'activité de contrats à façon.

La rubrique des « **Autres** » produits est restée stable à € 189 millions, incluant les activités de partenariat

au Japon (FINTEPLA®, CIMZIA® et un paiement d'étape unique de € 70 millions pour VIMPAT®), la poursuite des paiements d'étape et autres paiements des partenaires de R&D et de licence, notamment de Biogen pour le *dapirolizumab pegol* dans le traitement du lupus (SLE), de Roche pour le *bepranemab* dans la maladie d'Alzheimer et de Novartis pour le développement de la *minzasolmine* dans la maladie de Parkinson.

1.7 Marge brute

	Réel		Variation	
€ millions	2023	2022	Taux réels	TCC
Chiffre d'affaires	5 252	5 517	-5 %	-6 %
Ventes nettes	4 867	5 140	-5 %	-6 %
Produits et charges des redevances	77	85	-9 %	-7 %
Autres produits	308	292	5 %	6 %
Coût des ventes	-1 707	-1 674	2 %	2 %
Coût des ventes des produits et services	-1 115	-1 067	5 %	4 %
Charges des redevances	-104	-212	-51 %	-50 %
Marge brute ajustée	4 033	4 239	-5 %	-6 %
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux	-488	-396	23 %	26 %
Marge brute	3 545	3 843	-8 %	-9 %

En 2023, la marge brute avant « amortissement des immobilisations incorporelles liées aux ventes » s'élève à € 4033 millions (-5 % ; -6 % TCC), ce qui suit bien la performance des ventes nettes. La marge brute ajustée est restée stable s'établissant à 76,8 %. La baisse des produits et charges des redevances a été partiellement compensée par l'augmentation de l'activité de contrats à façon liée à la vente de marques établies.

La marge brute après « amortissement des immobilisations incorporelles liées aux ventes » s'élève à € 3 545 millions – soit une marge brute de 67,5 %, contre 69,7 % en 2022, et reflète l'ajout de l'amortissement de FINTEPLA®. L'amortissement de FINTEPLA® a été réévalué à la fin de l'année 2023 à la suite d'un règlement dans un litige de brevet aux États-Unis. UCB considère désormais que la perte d'exclusivité aux États-Unis interviendra au quatrième trimestre 2033.

Le coût des ventes comporte trois éléments : le coût des ventes des produits et services, les charges des redevances et l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux ventes :

- Le coût des ventes des produits et services a augmenté à € 1115 millions – en raison de la gamme de produits et des coûts d'inflation.
- Les charges des redevances ont baissé à
 € 104 millions (contre € 212 millions) en raison
 des expirations de brevet pour VIMPAT® aux
 États-Unis et en Europe, entraînant une baisse
 des charges des redevances.
- L'amortissement des **immobilisations** incorporelles liées ventes aux Conformément à la norme IFRS 3, UCB a inclus dans son état de la situation financière un d'immobilisations montant significatif incorporelles liées à l'acquisition de Celltech (2004), de Schwarz Pharma (2006) et de Zogenix (2022) (R&D en cours, savoir-faire de fabrication, de redevances, dénominations flux commerciales, etc.). Les frais d'amortissement des immobilisations incorporelles pour lesquelles des produits ont déjà été lancés ont augmenté à € 488 millions (contre € 396 millions), étant donné que FINTEPLA® a été ajouté.

1.8 EBIT ajusté et EBITDA ajusté

	Réel		Variatio	Variation	
€ millions	2023	2022	Taux réels	TCC	
Chiffre d'affaires	5 252	5 517	-5 %	-6 %	
Ventes nettes	4 867	5 140	-5 %	-6 %	
Produits et charges des redevances	77	85	-9 %	-7 %	
Autres produits	308	292	5 %	6 %	
Marge brute ajustée	4 033	4 239	-5 %	-6 %	
Marge brute	3 545	3 843	-8 %	-9 %	
Frais commerciaux	-1 594	-1 489	7 %	10 %	
Frais de recherche et développement	-1 630	-1 670	-2 %	-1 %	
Frais généraux et administratifs	-230	-225	2 %	3 %	
Autres produits / charges (-) d'exploitation	566	216	> 100 %	> 100 %	
Total des charges opérationnelles	-2 888	-3 168	-9 %	-7 %	
EBIT ajusté	657	675	-3 %	-15 %	
Plus: Amortissement des immobilisations	533	439	21 %	24 %	
Plus : Charges d'amortissement	159	146	8 %	9 %	
EBITDA ajusté	1 349	1 260	7 %	-1 %	

Les charges d'exploitation, qui englobent les frais commerciaux, les frais de recherche développement, les frais généraux et charges administratives ainsi que les autres produits/charges d'exploitation, ont diminué de 9 % pour atteindre € 2888 millions, contre € 3168 millions en 2022 qui reflétaient les charges liées à l'ajout et à l'intégration de Zogenix. Cela comprend la hausse des frais commerciaux, la baisse des frais de recherche et de développement, la légère augmentation des frais généraux et administratifs et la hausse des « autres produits d'exploitation » qui ont plus que doublé. Les charges d'exploitation totales relatives au chiffre d'affaires (ratio des charges d'exploitation) sont passées à 55 %, contre 57 % en 2022, et correspondent aux:

- frais commerciaux atteignant € 1 594 millions, soit une augmentation de 7 % (+10% TCC), grâce aux réallocations et à l'approche rigoureuse en matière de coûts qui ont permis d'investir dans les activités de pré-lancement et de lancement des produits moteurs de croissance d'UCB : les activités de lancement mondial de FINTEPLA® dans deux indications, les activités de lancement mondial de BIMZELX® dans un maximum de quatre indications, les activités de lancement mondial de RYSTIGGO® et de ZILBRYSQ® pour les personnes atteintes de myasthénie grave généralisée (MGg).
- frais de recherche et développement qui s'élèvent à € 1630 millions, soit une baisse de 2

% (-1 % TCC) et reflètent les investissements continus d'UCB dans l'évolution de son pipeline de R&D, avec actuellement 10 nouvelles options thérapeutiques potentielles faisant d'études cliniques destinées aux patients atteints de maladies graves. Cela inclut 5 essais en phase 3 et 7 essais de preuve de concept (phase 2a), en plus des activités de recherche en phase précoce toujours en cours. Pour plus de détails sur le programme de développement clinique, voir la section « 1.2 Événements marquants de l'exercice ». Le ratio R&D a atteint 31 % en 2023, contre 30 % en 2022 en raison de la baisse de chiffre d'affaires.

- frais généraux et administratifs en hausse de 2 % atteignant € 230 millions (+3 % TCC).
- autres produits d'exploitation qui ont augmenté à € 566 millions, contre € 216 millions en 2022- sous l'effet de la contribution nette de € 368 millions (+53 %) d'EVENITY®. Amaen. Astellas et UCB ont démarré avec succès le programme mondial de lancement d'EVENITY® depuis 2019, et les ventes nettes hors Europe sont annoncées par nos partenaires. Par conséquent, cette situation reflète la contribution des bénéfices générés hors d'Europe. Le poste « Autres » reflète principalement le produit d'exploitation provenant de la vente d'un portefeuille de marques établies en Europe (€ 145 millions), au début de l'année 2023. En 2022, les autres charges d'exploitation étaient principalement des dépréciations de créances.

	Réel	Variation		
€ millions	2023	2022	Taux réels	TCC
Accord de collaboration conclu pour le développement et la commercialisation d'EVENITY®	368	240	53 %	59 %
Autres	198	-24	> -100 %	> -100 %
Total des autres produits / charges d'exploitation	566	216	> 100 %	> 100 %

La baisse du chiffre d'affaires due à l'érosion provoquée par les génériques et la baisse du total des charges d'exploitation ont entraîné une diminution de l'EBIT ajusté de -3 % à € 657 millions, contre € 675 millions en 2022.

- l'amortissement total des immobilisations incorporelles (liées aux produits et autres postes) s'est élevé à € 533 millions contre € 439 millions en raison de l'aiout de FINTEPLA®.
- les charges d'amortissement s'élèvent à
 € 159 millions et comprennent le premier
 amortissement (€ 27 millions) de la nouvelle
 unité de production de produits biologiques
 d'UCB, y compris BIMZELX®.

L'EBITDA ajusté (Résultats avant intérêts, impôts, dépréciation et frais d'amortissement) a augmenté de 7 % pour atteindre € 1349 millions. contre € 1260 millions (-1 % TCC), malgré la baisse du chiffre d'affaires due à l'érosion provoquée par les génériques l'augmentation des et d'exploitation (reflétant les investissements réalisés par UCB pour sa croissance future, notamment le lancement de produits et le développement clinique continu), compensées par la hausse d'autres produits d'exploitation. Le ratio de l'EBITDA ajusté pour 2023 (en % du chiffre d'affaires) a atteint 25,7 % contre 22.8 % en 2022.

1.9 Résultat

	Re	éel	Var	Variation		
€ millions	2023	2022	Taux réels	TCC		
EBIT ajusté	657	675	-3 %	-15 %		
Pertes de dépréciation comptabilisées dans						
le compte de résultat	-5	0	N/A	N/A		
Frais de restructuration	-13	-42	-69 %	-66 %		
Gains / pertes (-) sur les cessions	-24	3	> -100 %	> -100 %		
Autres produits / charges (-)	-11	-51	-79 %	-79 %		
Restructuration, dépréciation et autres						
produits / charges (-)	-53	-90	-41 %	-38 %		
EBIT (résultat d'exploitation)	604	585	3 %	-13 %		
Charges financières nettes (-)	-163	-74	> 100 %	> 100 %		
Résultat avant impôts	441	511	-14 %	-27 %		
Charges d'impôt sur le résultat	-98	-91	8 %	21 %		
Résultat provenant des activités	343	420	-18 %	-35 %		
Résultat / perte (-) des activités						
abandonnées	0	-2	-100 %	-100 %		
Résultat	343	418	-18 %	-34 %		

Le total des frais relatifs à la restructuration, la dépréciation ainsi qu'aux autres charges (-) a baissé à € 53 millions de charges (contre € 90 millions de charges en 2022). Une dépréciation partielle des droits sur les produits non principaux, des activités de restructuration de moindre envergure sur les marchés internationaux, ainsi que des pertes sur les cessions, sont prises en compte ici. En 2022, cette hausse était principalement due aux charges et aux frais de

restructuration liés à l'acquisition de Zogenix en mars 2022.

Les **charges financières nettes** ont augmenté à € 163 millions contre € 74 millions en 2022, sur la base de taux d'intérêt plus élevés ainsi que de frais d'intérêt plus élevés en raison de l'augmentation de la dette nette après l'acquisition de Zogenix en mars 2022. De même, l'impact positif des gains relatifs au change en 2022 ne s'est pas reproduit en 2023.

Les **charges d'impôt sur le résultat** s'élevaient à € 98 millions, contre € 91 millions en 2022, avec un taux d'imposition effectif moyen de 22 % contre 18 % en 2022 - due à la baisse du résultat et à sa composition.

Le **résultat / perte (-) des activités abandonnées** est de € 0 million contre une perte de € 2 millions l'année précédente.

Le **résultat du groupe** s'est élevé à € 343 millions contre € 418 millions.

1.10 Résultat de base par action

	Ré	el	Variation	on
€ millions	2023	2022	Taux réels	TCC
Résultat	343	418	-18 %	-34 %
Restructuration, dépréciation et autres produits / charges (-)	53	90	-41 %	-38 %
Impôt sur le revenu relatif à la restructuration, la dépréciation, ainsi qu'aux autres produits / charges (-)	-11	-14	-17 %	-15 %
Résultat / perte (-) des activités abandonnées	0	2	-100 %	-100 %
Amortissement des immobilisations incorporelles liées	488	396	23 %	26 %
Impôts sur l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux ventes	-77	-63	22 %	22 %
Résultat principal	796	829	-4 %	-18 %
Nombre moyen pondéré d'actions (en millions)	190	190	0 %	
Résultat de base par action	4,20	4,37	-4 %	-18 %

Le résultat net, ajusté en raison de l'impact après impôts des éléments à ajuster, des charges financières exceptionnelles, de la contribution après impôts des activités abandonnées et de l'amortissement net des immobilisations incorporelles liées aux ventes, a généré un **résultat principal** de € 796 millions (-4 %; -18 % TCC), ayant pour conséquence un **résultat de base par action** de € 4,20, contre € 4,37 en 2022, sur la base d'un nombre moyen pondéré d'actions non diluées de 190 millions (stable).

1.11 Dépenses d'investissement

En 2023, les dépenses d'investissement corporel résultant des activités biopharmaceutiques d'UCB s'élèvent à € 238 millions (2022 : € 252 millions) et concernent principalement la construction de l'unité de production biologique et de l'unité de thérapie génique en construction en Belgique, ainsi que les

actifs liés aux installations du bâtiment et au matériel informatique.

Les acquisitions d'immobilisations incorporelles ont atteint € 78 millions en 2023 (2022 : € 119 millions) et concernent des logiciels, des frais de développement éligibles capitalisés et des paiements d'étape ainsi que la capitalisation des frais de développement externes dans le cadre d'études post-approbation.

1.12 État de la situation financière

Les **immobilisations incorporelles** ont diminué de € 584 millions, passant de € 4816 millions au 31 décembre 2022 à € 4232 millions au 31 décembre 2023. Cela inclut les acquisitions pour € 84 millions (liées à des accords de licence, des logiciels et des frais de développement éligibles capitalisés) compensées par l'amortissement de l'année s'élevant à € 533 millions, et l'impact négatif

de la conversion des devises étrangères s'élève à € 125 millions.

Le **goodwill** s'élève à € 5 254 millions, soit une baisse de € 86 millions principalement due à une baisse du dollar américain par rapport à décembre 2022.

Les **autres actifs non courants** s'élèvent à € 2609 millions, soit une augmentation de € 201 millions par rapport à l'année passée, et incluent des acquisitions d'immobilisations corporelles d'un montant de 320 millions d'euros (comprenant notamment l'usine de produits biologiques à Braine (BE), le site Genesis à Braine (BE) et le nouveau campus au Royaume-Uni), compensées par la dépréciation de € 158 millions et l'augmentation des actifs d'impôt différé liés aux différences temporelles et aux règlements de crédits d'impôts de la R&D.

Les actifs courants sont passés de € 3 304 millions au 31 décembre 2022 à € 3 444 millions au 31 décembre 2023 et comprennent des stocks et des créances commerciales plus élevés, compensés par une diminution des dérivés et du matériel destiné aux essais cliniques.

Les **capitaux propres d'UCB** s'élèvent à € 8 975 millions, soit une baisse de € 89 millions entre le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2023. Ces variations proviennent principalement du résultat net (€ 343 millions), compensées par la conversion du dollar américain (USD) et de la livre sterling (GBP) (€ - 125 millions), la réévaluation de l'obligation au titre des prestations définies (€ -85 millions), les versements de dividendes (€ -252 millions) et l'acquisition d'actions propres (€ -58 millions).

s'élèvent à passifs non courants Les € 3 948 millions, soit une augmentation € 256 millions, et incluent l'obligation pour particuliers à taux fixe de € 300 millions émise en 2023 (arrivant à échéance en 2029), une augmentation de l'encours des avantages au personnel, principalement en raison de la baisse des taux d'actualisation, compensée par une diminution des impôts différés et des dettes d'impôts sur le résultat.

Les **passifs courants** s'élèvent à € 2616 millions, soit une baisse de € 496 millions, et incluent le remboursement de l'obligation de € 176 millions et une diminution de l'encours des dettes commerciales et autres dettes en raison de la baisse des dettes commerciales et du paiement des certificats de valeur conditionnelle (CVC) aux anciens actionnaires et détenteurs d'obligations de Zogenix, Inc. (voir la Note 8).

La **dette financière nette** s'élève à € 2177 millions à fin décembre 2023, soit une augmentation de € 177 millions, contre € 2000 millions à fin décembre 2022. Cette augmentation est liée au dividende de 2022, aux 133 millions d'euros en raison du paiement des CVC aux anciens actionnaires et obligataires de Zogenix, Inc. (voir Note 8), compensée par la rentabilité nette sous-jacente. Le ratio dette nette / EBITDA ajusté pour 2023 est de 1,6.

1.13 Tableau des flux de trésorerie

L'évolution des flux de trésorerie générés par les activités biopharmaceutiques est influencée par les éléments suivants :

- Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles s'élèvent à € 761 millions, contre € 1119 millions en 2022.
 L'entrée de trésorerie résulte de la rentabilité nette sous-jacente, compensée par un fonds de roulement plus élevé, principalement dû à une augmentation des stocks et des créances commerciales.
- Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement ont affiché une sortie de trésorerie de € 440 millions, contre € 1580 millions en 2022. Les activités d'investissement pour 2023 comprennent principalement € 316 millions de dépenses d'investissement, ainsi que € 113 millions de certificats de valeur conditionnelle versés aux anciens actionnaires de Zogenix, Inc (voir la Note 8).
- Les flux de trésorerie provenant des activités de financement ont affiché une sortie

de trésorerie de € 308 millions, qui comprennent principalement le produit de l'obligation pour particuliers de € 300 millions compensé par le remboursement de l'obligation pour particuliers arrivant à échéance en octobre 2023 (€ - 176 millions), le dividende versé aux actionnaires d'UCB (€ -252 millions) et les intérêts versés (€ - 144 millions).

1.14 Prévisions financières 2024

L'année 2024 sera caractérisée par des lancements mondiaux soutenus et continus des produits moteurs de croissance BIMZELX®, RYSTIGGO®, ZILBRYSQ® et FINTEPLA®, ainsi qu'EVENITY®.

Pour 2024, UCB vise une augmentation du chiffre d'affaires comprise entre € 5,5 et € 5,7 milliards, en tenant compte des lancements et de la croissance solide et continue du portefeuille de produits existants.

UCB va accélérer les investissements dans les lancements à l'échelle mondiale afin d'offrir de nouvelles solutions potentielles aux personnes souffrant de maladies graves, et reste déterminée à investir dans la R&D pour faire progresser son pipeline de produits en phase avancée et précoce de développement. Dans le même temps, UCB maintiendra une approche rigoureuse en matière de coûts et, tout comme en 2023, gérera activement les les produits de son portefeuille en fin de cycle. La rentabilité sous-jacente, l'EBITDA ajusté, devrait se situer dans une fourchette de 23,0 % à 24,5 % du chiffre d'affaires. Le résultat de base par action devrait se situer entre € 3,70 et € 4,40 sur une moyenne de 190 millions d'actions en circulation.

Les chiffres des perspectives financières 2024 tels que mentionnés ci-dessus sont calculés sur la même base que les chiffres réels pour l'exercice 2023.

États financiers consolidés 2.

2.1 Compte de résultat consolidé Pour l'exercice clôturé le 31 décembre

€ millions	Note	2023	2022
Activités poursuivies			
Ventes nettes	6	4 867	5 140
Produits et charges des redevances		77	85
Autres produits	10	308	292
Chiffre d'affaires		5 252	5 517
Coût des ventes		- 1 707	- 1 674
Marge brute		3 545	3 843
Frais commerciaux		- 1 594	- 1 489
Frais de recherche et développement		- 1 630	- 1 670
Frais généraux et administratifs		- 230	-225
Autres produits / charges (-) opérationnels	13	566	216
Résultat opérationnel avant dépréciation, restructuration et			
autres produits et charges		657	675
Dépréciation des actifs non financiers	14	- 5	0
Frais de restructuration	15	- 13	- 42
Autres produits / charges (-)	16	- 35	- 48
Résultat opérationnel		604	585
Produits financiers	17	47	38
Charges financières	17	- 210	- 112
Résultat avant impôts		441	511
Charge d'impôt sur le résultat	18	- 98	- 91
Résultat provenant des activités poursuivies		343	420
Activités abandonnées			
Résultat / perte (-) des activités abandonnées	9	0	- 2
Résultat		343	418
Attribuable aux :			
Actionnaires d'UCB SA		343	418
Participations ne donnant pas le contrôle		0	0
Résultat de base par action (€)			
Des activités poursuivies	41	1,81	2,21
Des activités abandonnées	41	0,00	- 0,01
Résultat de base total par action		1,81	2,20
Résultat dilué par action (€)			
Des activités poursuivies	41	1,76	2,15
Des activités abandonnées	41	0,00	- 0,01
Résultat dilué total par action		1,76	2,14

2.2 État consolidé du résultat global

Pour l'exercice clôturé le 31 décembre

€ millions Note	2023	2022
Résultat de l'exercice	343	418
Autres éléments du résultat global		
Éléments pouvant être reclassés dans le compte de résultat durant		
les exercices ultérieurs :		
- Gain net / perte nette (-) sur les actifs financiers évalués à la juste	- 23	0
- Écart dû à la conversion de devises étrangères	- 125	272
- Part effective des gains / pertes (-) sur les couvertures de flux de	9	104
- Impôt sur le résultat relatif aux autres éléments du résultat global		
pouvant être reclassés dans le compte de résultat durant les		
exercices ultérieurs	- 8	- 13
Éléments ne pouvant pas être reclassés dans le compte de résultat		
durant les exercices ultérieurs :		
- Réévaluation de l'obligation au titre des prestations définies 33	- 101	145
- Impôt sur le résultat relatif aux autres éléments du résultat global		
ne pouvant pas être reclassés dans le compte de résultat durant les		
exercices ultérieurs	16	-13
Autre résultat global / perte (-) de l'exercice, après impôts	- 232	495
Total du résultat global de l'exercice, après impôts	111	913
Attribuable aux :		
Actionnaires d'UCB SA	111	913
Participations ne donnant pas le contrôle	0	0
Total du résultat global de l'exercice, après impôts	111	913

2.3 État consolidé de la situation financière

Pour l'exercice clôturé le 31 décembre

€ millions	Note	2023	2022
Actifs			
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles	20	4 232	4 816
Goodwill	21	5 254	5 340
Immobilisations corporelles	22	1 595	1 434
Impôts différés actifs	32	804	756
Actifs financiers et autres actifs courants (y compris instruments			
financiers dérivés)	23	210	218
Total des actifs non courants		12 095	12 564
Actifs courants			
Stocks	24	1 031	907

Créances commerciales et autres créances	25	1 220	1 051
Créances fiscales	36	67	78
Actifs financiers et autres actifs courants (y compris instruments	30	07	,,,
financiers dérivés)	23	241	369
Trésorerie et équivalents de trésorerie	26	861	899
Groupe d'actifs classifié comme détenus en vue de la vente	9,2	24	0
Total des actifs courants	-,	3 444	3 304
Total de l'actif		15 539	15 868
Capitaux propres et passifs			
Capitaux propres			
Capital et réserves attribuables aux actionnaires d'UCB	27	8 975	9 064
Participations ne donnant pas le contrôle	23,6	0	0
Total des capitaux propres		8 975	9 064
Passifs non courants			
Emprunts	29	2 099	2 089
Obligations	30	897	549
Autres dettes financières (y compris instruments financiers			
dérivés)	31	64	99
Impôts différés passifs	32	286	377
Avantages au personnel	33	227	162
Provisions	34	212	171
Dettes commerciales et autres dettes	35	98	119
Dettes fiscales	36	65	126
Total des passifs non courants		3 948	3 692
Passifs courants			
Emprunts	29	42	88
Obligations	30	0	174
Autres dettes financières (y compris instruments financiers			
dérivés)	31	21	117
Provisions	34	173	191
Dettes commerciales et autres dettes	35	2 313	2 492
Dettes fiscales	36	67	50
Groupe de passifs classifié comme détenus en vue de la vente	9,2	0	0
Total des passifs courants		2 616	3 112
Total du passif		6 564	6 804
Total des capitaux propres et du passif		15 539	15 868

2.4 État consolidé des flux de trésorerie

Pour l'exercice clôturé le 31 décembre

Tour reversice dotate is 31 decembre			
€ millions	Note	2023	2022
Résultat de l'exercice attribuable aux actionnaires d'UCB		343	418
Ajustement pour transactions sans impact de trésorerie	37	485	752
Ajustement pour éléments à présenter de manière distincte au titre de flux de			
trésorerie en provenance d'activités d'exploitation	37	98	91
Ajustement pour éléments à présenter au titre de trésorerie d'investissement		4.45	
ou de trésorerie de financement	37	143	58
Variation du besoin en fonds de roulement	37	- 227	- 56
Fonds de roulement relatif aux acquisitions	8	- 20	- 65
Intérêts reçus	17	33	28
Flux de trésorerie provenant des opérations		855	1 226
Impôts sur le résultat payés durant la période		- 94	- 107
Flux de trésorerie net (-) / provenant des activités opérationnelles :			
Des activités poursuivies		761	1 119
Des activités abandonnées		0	0
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles		761	1 119
Acquisition d'immobilisations corporelles	22	- 238	- 252
Acquisition d'immobilisations incorporelles	20	- 78	- 119
Acquisition de filiales, hors trésorerie acquise		- 113	- 1 212
Acquisition d'autres participations		- 18	- 17
Sous-total acquisitions		- 447	- 1 599
Cession de filiales, hors trésorerie cédée		4	0
Cession d'autres investissements		3	19
Sous-total cessions		7	19
Flux de trésorerie net (-) / provenant des activités d'investissement :			
Des activités poursuivies		- 440	- 1 580
Des activités abandonnées		0	0
Flux de trésorerie net (-) / provenant des activités d'investissement :		- 440	- 1 580
Produits d' (+) / remboursement d' (-) obligations	30,3	124	- 262
Produits des dettes financières	29	473	1 025
Remboursements (-) des dettes financières	29	- 424	- 284
Remboursement des dettes résultant de contrats de location	29	- 45	- 46
Acquisition (-) d'actions propres	27	- 40	- 42
Dividendes payés aux actionnaires d'UCB, hors dividendes sur actions propres	27,2, 42	- 251	- 247
Intérêts payés	17	- 144	- 74
Flux de trésorerie net (-) / provenant des activités de financement			, .
Des activités poursuivies		- 308	70
Des activités abandonnées		0	0
Flux de trésorerie net (-) / provenant des activités de financement		- 308	70
Thus de desoretie net (-) / provenant des activités de inidicement		- 300	70

Augmentation / diminution (-) nette de la trésorerie et des		
équivalents de trésorerie	13	- 391
Des activités poursuivies	13	- 391
Des activités abandonnées	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	859	1 244
Effet des variations de change	- 11	-6
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	861	859

2.5 État consolidé de l'évolution des capitaux propres

2023			Attri	bués aux a	actionnaire	s d'UCB SA				
						Actifs				
						financiers				
						évalués à la				
						juste valeur				
						par le biais				
	Capital					des autres				
	social et		D' 'C.		4	éléments du	Couverture		Participation	Total
	prime	A -4:	Bénéfice	At = =	Écarts de	résultat	s de flux		s ne	des
€ millions	d'émissio	Actions	S	Autres réserves	conversio	global (FVOCI)	de trésorerie	Total	donnant pas le contrôle	capitaux
E ITIIIIOTIS	n	propres	reportés	reserves	n cumulés	(FVOCI)	uesorene	TOLAI	le controle	propres
Colds on ter ismuis, 2022	2 614	(363)	CAAF	76	180	63	40	0.064	(0)	0.064
Solde au 1 ^{er} janvier 2023	2 614		6 445	76	180	63	49	9 0 6 4	(0)	9 0 6 4
Résultat de l'exercice	-	-	343	-	-	-	-	343	-	343
Autre résultat global / perte										
(-)	-	-	-	(85)	(125)	(23)	1	(232)	-	(232)
Résultat global total	-	-	343	(85)	(125)	(23)	1	111	-	111
Dividendes (Note 42)	-	-	(252)	-	-	-	-	(252)	-	(252)
Paiements fondés sur des										
actions (Note 28)	-	-	85	-	-	-	-	85	-	85
Transfert dans les réserves	-	68	(68)	-	-	-	-	-	-	-
Actions propres (Note 27)	-	(58)	-	-	-	-	-	(58)	-	(58)
Vente de filiale	-	-	25	-	-	-	-	25	-	25
Solde au 31 décembre										
2023	2 614	(353)	6 5 7 8	(9)	55	40	50	8 975	(0)	8 975

Actifs financiers évalués à			
óvaluós à			
la juste			
valeur par le biais des			
Capital autres			
social et éléments Couverture		Participation	Total
prime Bénéfice Écarts de du résultat s de flux		s ne	des
d'émissio Actions s Autres conversio global de		donnant pas	capitaux
€ millions n propres reportés réserves n cumulés (FVOCI) trésorerie T	Total	le contrôle	propres
Solde au 1 ^{er} janvier 2022 2 614 (395) 6 294 (56) (92) 59 (38) 8	386	(0)	8 386
Résultat de l'exercice 418	418	(0)	418
Autre résultat global / perte (-) 132 272 4 87	495	-	495
Résultat global total 418 132 272 4 87	913	(0)	913
Dividendes (Note 42) (247) ((247)	-	(247)
Paiements fondés sur des			
actions (Note 28) 70	70	-	70
Transfert dans les réserves - 90 (90)	-	-	-
Actions propres (Note 27) - (58)	(58)	-	(58)
Transfert entre les autres			
éléments du résultat global et			
les réserves	-	-	-
Mouvement sur les			
participations ne donnant pas le			
contrôle	-	-	-
Solde au 31 décembre 2022 2 614 (363) 6 445 76 180 63 49 9	064	(0)	9 064